

## Délibération du Comité

Assemblée générale du 25 mars 2022

Membres	En exercice	142	Vote	Pour	82
	Présents	72		Contre	0
	Pouvoirs	11		Abstention	0
	Votants	82		Total	82

(M. Jacques Jacquenet s'étant retiré)

**Objet : Compte administratif 2021 Budget IRVE - Approbation**

Sous la présidence de Pascal Grappin, rapporteur, les comptes administratifs et les résultats de l'exercice budgétaire 2021 du Budget IRVE sont présentés aux membres du Comité.

### Compte administratif – Budget IRVE

#### Résultat de l'exercice 2021

	Dépenses	Recettes	dont Solde N-1	Résultat 2021
<b>Fonctionnement</b>	99 111.61	131 419.08	Budget ouvert le 01/01/2021	32 307.47
<b>Investissement</b>	0	0		0
<b>total du CA</b>	<b>22 547 101.29</b>	<b>25 825 444.64</b>		<b>32 307.47</b>
<b>RAR</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>99 111.61</b>	<b>131 419.08</b>		<b>32 307.47</b>

Le résultat de clôture intégrant les restes à réaliser est donc le suivant : 32 307.47 €.

Après en avoir délibéré, Monsieur Jacques Jacquenet, Président, ne prenant pas part au vote,

**Le Comité :**

- Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2021 pour le Budget IRVE ;
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2021 qui se résume comme ci-dessus et en arrête les résultats définitifs ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion;
- Prend acte qu'aucune acquisition ou cession immobilière n'a été réalisée au cours de l'exercice 2021.

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

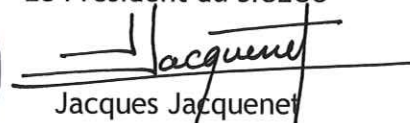
Affiché le 12/04/2022

ID : 021-200049922-20220325-034\_22\_DEL-DE



Dijon, le 30 mars 2022

Le Président du SICECO



Jacques Jacquenet



**ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE**

en application du Code Général des Collectivités Territoriales  
après dépôt en Préfecture et publication ou notification